

Conseil d'école du 26 juin 2014

Présentation des membres du conseil d'école :

Mairie :

M. ARCHENAUULT	Maire
Mme GRIVÉ	Adjointe en charge des affaires scolaires

Enseignants :

Mme MAISON	CM1/CM2 déchargée le lundi
Mr BEAUVILLIER	CE1/CE2
Mme VILLETTE	CP/CE1
Mme LEGRIS	GS
Mme GERARD	PS/MS
Mme TARDIF	enseignante qui assure la décharge de la directrice

Parents élus :

Mme LANSON
Mme HOUITTE
Mme PELLÉ
Mme WEYRICH
Mme CAMPOS
Mme FALLOU
M. FOUQUET

Délégué Départemental de l'Education Nationale :

Mme FANICHER	DDEN
--------------	------

Invités :

Personnel communal :

Mme BONNET	ATSEM
Mme GONSALVES	ATSEM
Mme CUNY Christine	Responsable Périscolaire

Enseignant :

Mme CARRY	Enseignante nommée à titre définitif
-----------	--------------------------------------

Élus :

Mme LAZARENO	Adjointe chargée des finances
--------------	-------------------------------

1. Bilan de la kermesse.

Premier bilan de la kermesse pour poser des choses et faire des propositions pour l'année prochaine.

Bilan financier :

il n'est pas complètement terminé, mais globalement c'est une très bonne kermesse au niveau financier.

Tombola : environ le même chiffre que l'an dernier .

Lots attractifs, les parents se sont bien mobilisés pour aller à la chasse aux lots. Un regret, le gros lot a été su un peu tardivement et les enfants n'ont pas pu dire que le gros lot était une tablette. Il faudra se décider plus tôt pour les 5 ou 6 gros lots.

Certains gros lots n'ont pas été récupérés, il faudra voir avec la mairie pour avoir les adresses.

Entrées : au moins aussi bien que l'an dernier

Propositions :

Il faudra commencer plus tôt pour les emballages et les lots à acheter.

Il reste 200 lots pêche à la ligne environ. Il faudra continuer d'avoir des lots un peu exceptionnels (but de foot, lots beauté et ballons sauteurs...)

il faut peut être aussi mobiliser un peu plus les parents qui ne sont pas à l'APEM. Il sera probablement plus simple que l'école gère le tableau de l'organisation des tenues de stands.

2. Bilan des différentes activités de l'année et choix des sorties pédagogiques proposées.

Bilan des activités :

Sortie Parc Floral :

Les enseignantes de maternelle précisent qu'elles ne souhaitent pas aller trop loin. Elles ont choisi le parc floral en lien avec le projet pédagogique et le jardin pédagogique. De plus, le Parc floral propose des activités pédagogiques variées qui valorisent la nature. Pour les GS : jeu avec les éléments de la nature (Memory, tatouage éphémère) et les amis du jardinier . Ex : on fait une petite maison pour les perce-oreille qui mangent les pucerons. Pour les PS : aider Mille-feuille l'écureuil et créer de la musique verte . Pour les 2 classes le coût était de 375 Euros et le transport 175 Euros.

Sortie Maison de Loire :

Les activités se sont déroulées en alternance : la pêche des petites bêtes et bec et plumes.

La pêche s'est déroulée avec des petites épuisettes puis par un prolongement pédagogique sur la détermination et la chaîne alimentaire. A l'heure du pique-nique, les enfants avaient encore envie de pêcher.

L'animation Bec et plume : chaque enfant avait sa paire de jumelles de qualité et des longues-vues. Le responsable a appris aux enfants à bien observer les oiseaux et leur a appris à reconnaître des animaux.

Le gîte est laissé à disposition pendant le temps du repas.

Les activités de la maison de Loire était de 475 Euros et le transport 275 Euros.

Les enseignantes précisent que le choix de sortie se fait par rapport à l'intérêt pédagogique et les projets de l'année.

Il n'y a pas eu de sortie en CM car ils avaient profité de la classe de découverte peu de temps auparavant.

La piscine

Mme LEGRIS est très satisfaite de l'organisation et remercie tous les parents accompagnateurs.

La mairie achète des plages horaires à la piscine de Chécy tous les ans. Les grands vont sur la première période et les GS et CP vont sur la dernière période.

Le jardin pédagogique

Tous les enfants y sont allés toutes les semaines ce qui est très intéressant car ils ont pu voir toute l'évolution. La mise en place des ruches est très utile. Ils ont compris de nombreuses choses sur la pollinisation et le rôle des abeilles et leur place essentielle.

Du miel sera fabriqué. Un grand merci à Michèle, Raymond, Danièle et tous les bénévoles.
L'emplacement est idéal pour ce jardin pédagogique.

La journée vente de gâteaux :

Le projet a permis de mobiliser toute l'école et de nombreux parents autour d'un projet commun. Les enseignantes rappellent que les activités culinaires sont aussi un moyen d'enrichir les apprentissages scolaires.

3. Premières perspectives des projets 2014 – 2015.

Pour l'an prochain, les perspectives vont vers un projet proposé par les conseillers pédagogiques : ARTS ET MOTS, projet qui va lier l'écriture et les pratiques artistiques. C'est un projet départemental avec des ressources mises à disposition des enseignants. Ce projet va s'inscrire dans un projet de circonscription appelé : bords de LOART comme en 2013 à Mardié. Cette année le regroupement se fera à Marigny courant juin.
Le projet sera mieux défini à la rentrée et présenté au 1er CE 2014/2015

Cela s'inscrit dans notre année financement d'intervenants ce qui permettra d'enrichir le projet avec la rencontre avec un artiste.

L'an prochain, il y a un nouveau projet d'école qui sera réfléchi et élaboré pour 4 ans. Il sera présenté au premier conseil d'école (mi novembre). Il y aura un axe sur l'apprentissage de la vie en groupe pour lequel les enseignants souhaiteraient l'implication de l'APEM à travers des conférences-débats par exemple.

La chorale de Noël : on sait que l'an prochain avec le nombre d'élèves, on ne pourra plus accueillir l'ensemble des parents dans la salle des fêtes L'école réfléchit à présenter les chorales en extérieur en fin d'année scolaire.

M Le Maire exprime qu'il est conscient que la capacité de la salle des fêtes ne correspond plus aux besoins et qu'une réflexion devrait s'engager pour son agrandissement.

4. Nouveaux horaires des TAPS et organisation de l'encadrement.

Les TAPS seront scindés en 2. Les maternelles auront les taps tous les jours 45 minutes de 13h30 à 14h05 en incluant le temps de sieste ou de temps calme.

Les élémentaires auront 2 jours de TAPS le mardi et le vendredi de 15h00 à 16h30. S'il y a une classe grande section CP, les enfants de grande section doivent se rattacher aux élémentaires.

Au niveau de l'encadrement, ce sera adapté au nombre d'enfants. Le recrutement a lieu en ce moment même. Cigales et Grillons fonctionne toujours en partenariat avec la mairie.

5. Nouveau règlement de la Périscolaire, discipline dans le cadre périscolaire (cantine, garderie, TAPS), rôle et responsabilité du personnel et lien avec le temps scolaire.

En garderie, tous les enfants ne pourront pas être accueillis. Le matin, il n'y a pas de problème pour le moment, les enfants seront accueillis jusqu'au CM2, le soir, en fonction des effectifs, la garderie n'accueillera que les maternelles et les CP. Les études surveillées seront prolongés de ½ heure.

La capacité de la garderie est de 40 enfants maximum.

L'étude surveillée n'a pas de limite maximum. Les parents pourront venir chercher les enfants à 18h30 sauf cas exceptionnel

Souci de tarification : l'étude est un forfait mensuel. La garderie non, pourquoi cela n'existe pas ?

Les parents paient 30 % du prix réel de la garderie. Pour les vacances scolaires, quelles seront les limites d'effectifs ?

C'est pareil, on limitera à 40 enfants.

6. Évolution prévisible des effectifs en fonction de l'urbanisation : comment la mairie envisage la scolarisation des nouveaux arrivants ? (locaux, budgets de fonctionnement et d'investissement, classes découvertes).

S'il le faut, M. Le Maire envisage de créer des cloisons dans la salle multimédia ou d'avoir un préfabriqué. L'agence d'urbanisme doit faire une analyse des perspectives de l'évolution des effectifs scolaires. Cette étude permettra d'anticiper les choses.

Le budget pour l'école :

il sera révisé en conséquence.

Les parents veulent s'assurer qu'aucun enfant de Marigny ne quitte l'école sans avoir eu une classe de découverte. M. Le Maire s'y engage.

La discipline dans le cadre périscolaire :

M. Le Maire précise que les enfants lorsqu'ils sont sous la garde des agents doivent respecter les règles de respect et de discipline attendues dans le domaine du vivre ensemble et que l'ensemble des agents ont le droit de punir les enfants dans ce cadre y compris Rémy.

Mme Weyrich soulève le problème des sanctions en fonction de l'âge des enfants sans remettre en cause le bien fondé de la punition.

Mme Grivé expose le nouveau dispositif qui va remplacer le permis à point jugé inefficace: une fiche de discipline va être collée dans les cahiers de liaisons. Cette fiche sous forme d'un tableau sera complétée avec le motif, la date, le nom de la personne et la signature des parents. La question des sanctions est effectivement un point sur lequel il faudra réfléchir.

M. ARCHENAULT attend des parents qu'ils ne contestent pas la punition devant les enfants. Cela complique les choses.

Le premier service est moins important en effectifs, mais ils ont besoin de plus d'attention et de calme.

Il va être établie une charte d'utilisation des locaux et des biens. Tout sera mis à plat pour que les choses soient claires et que les règles soient précises.

7. Place des goûters d'anniversaire et autres sucreries à l'école.

La question n'émanant que d'un seul parent non présent, MME Maison demande que ce parent s'adresse directement à l'école pour pouvoir répondre plus précisément à ces interrogations.

8. Point des travaux :

Clôture grillage défectueuse le long du chemin d'accès à l'école

A terme, M. Le Maire souhaite qu'elle soit remplacée par quelque chose de vraiment durable. Il avait été pensé à des grillages rigides. Un membre du conseil municipal qui travaille en service technique dit que ça s'arrondit au bout d'un moment également. Une étude est lancée. Un abri a été commandé pour faire un coin de temps calme installé le long du restaurant scolaire.

Éclairage de la sortie de l'école (point du précédent CE)

Il a été opté pour un petit éclairage avec un panneau solaire.

Contrôle de sécurité du terrain multisports

le terrain a été construit il y a 8 ans environ, une vérification a été faite il y a 2 ans. Un contrôle au même titre que les bâtiments de la commune va être mis en place.

rédigé le 6 juillet 2014

Le Conseil d'Ecole souhaite de bonnes vacances à tous !

